

***Vous souhaitez avoir quelques connaissances en biologie subaquatique ?  
Vous êtes faits pour devenir un(e) « bio » plongeur(euse) 😊***

Cette année, Béthune Subaquatique et ses formateurs bio innovent, et vous propose une formation « PB1 » (plongeur biologiste Niveau 1) incluant les plongées nécessaires à sa validation, sur un rythme nouveau.

Le nombre de places est limité à 10 élèves PB1. La formation se déroulera en deux temps :

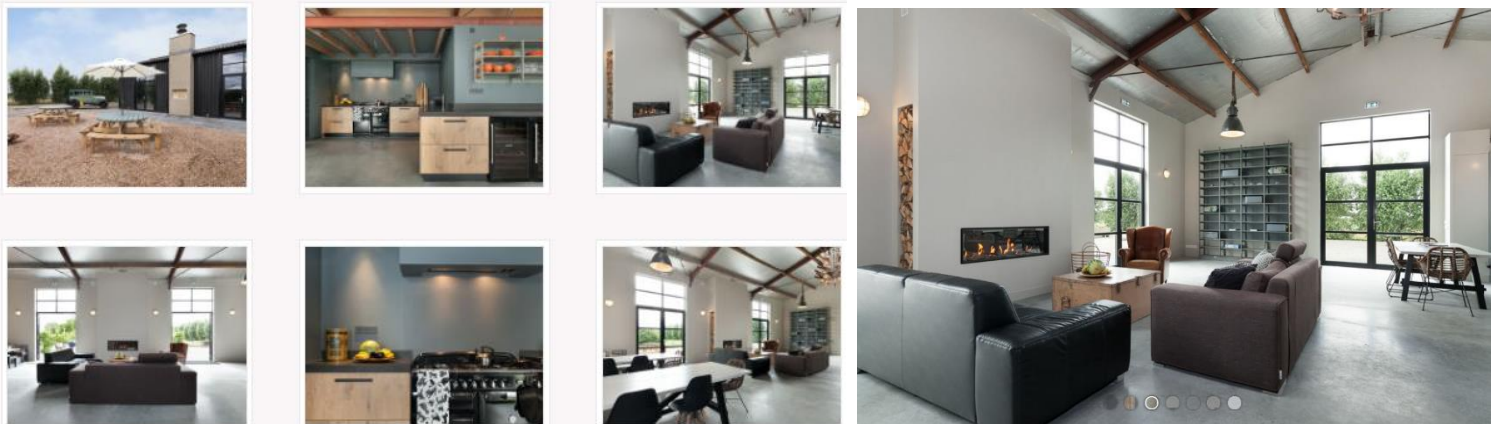
- un Week-end en Zélande (du vendredi 12 avril au soir au dimanche 14 avril en fin d'après-midi)
- une journée (25 mai) à Dunkerque à la forme 4

**Le planning provisoire est le suivant :**

- **Vendredi 12 Avril** : - Arrivée en fin d'après-midi à Den Osse (Zélande) présentation de la formation.
- **Samedi 13 Avril** : - 9h : Cours théorique, 10h30 : Plongée, 12h30 : Repas  
- 14h : Cours théorique, 15h30 : Plongée, 17h30 : débrief, cours théorique + labo
- **Dimanche 14 avril** : - 9h : Cours théorique, 10h30 : Plongée, 12h30 : Repas  
- 14h : Cours théorique, 15h30 : Plongée, 17h30 débrief.
- **Samedi 25 mai** : rdv 9h en forme 4 : Cours (si local disponible) puis 1 à 2 plongées dans la journée.

Le coût global de la formation, qui correspond à l'hébergement sur le weekend en Zélande est estimé à **70 - 80 € par personne**. Les repas seront tirés des sacs le vendredi soir et possiblement le samedi midi. (Les logements sont équipés de cuisine, pour y faire nos propres repas et il y a également sur chaque site de plongée, ou à proximité, la possibilité de se restaurer à moindre frais.)

L'hébergement en Zélande est constitué de 4 maisons qui peuvent héberger au total 28 personnes. Et une maison commune centrale permettra de recevoir tous les plongeurs pour les cours théoriques et les moments conviviaux autour d'une bonne mousse 😊. Les conjoints peuvent également accompagner, leur participation aux frais sera la même que celle des plongeurs, les plongées n'étant pas payantes en Zélande.



Toutes les infos sur <http://www.7huizen-aanzee.nl/nl/>

C'est aussi la raison pour laquelle, les plongées proposées le week-end d'avril seront aussi ouvertes aux plongeurs, non « bio » mais souhaitant plonger en Zélande, afin d'occuper au maximum les hébergements proposés.

Le tarif sera ré-évalué en fonction des inscriptions. En cas de nombre insuffisant, le tarif des maisons risquant de devenir trop élevé si peu de plongeurs sont inscrits, nous nous tournerons probablement vers des logements type Mobil-home dans un camping proche.

Les inscriptions seront définitives à réception d'un chèque d'acompte de 50 €, à l'ordre de : Béthune Subaquatique, le solde sera demandé la semaine qui précède le départ en Zélande.

Les inscriptions sont à transmettre à **Benoît GEUJON**.

**Rappel** : le niveau PB1 est accessible à des plongeurs ayant acquis un niveau d'autonomie au moment du stage.

Prévoir l'ensemble de son matériel (y compris blocs gonflés) pour les plongées prévues.

*Il faudra prévoir de la monnaie pour le gonflage des blocs après chaque plongée (2€ / bloc pour environ 150 bars).*

**Date limite d'inscription : vendredi 22 février : sur le site Béthune Subaquatique :**

- stage bio Zélande (10 places maximum pour des élèves PB1)

- plongeurs non bio (de 13 à 18 places selon le nombre d'élèves PB1)

Une réunion d'information sera programmée avant le départ, afin de parfaire l'organisation

**Informations complémentaires :** [geujon.benoit@neuf.fr](mailto:geujon.benoit@neuf.fr) ou au 06.24.74.17.15.

✂-----✂-----✂

**NOM :**

**Prénom :**

**Club :**

**N° de licence :**

**Niveau technique :**

**Adresse mail :**

**Tel portable :**

Ci-joint l'acompte de ..... €

(50 € / personne)

En chèque

En espèces

Signature